



PRÉSENTATION DU REAMENAGEMENT DE LA PLACE PANTHEON

« Le genre, une compétence intégrée
dans les projets urbains »

Doumer Mouad, Glosesener Justine

Dans le cadre du cours de Séminaire d'analyse de projets urbains
Professeurs : Jacques Teller et Joël Privot

Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire

Année académique 2017-2018

Faculté des sciences appliquées

Table des matières

A. Contexte urbain	2
A.1. Préalables théoriques.....	2
A.2. Paris	3
A.3. Paris et son projet des 7 places.....	4
A.4. Panthéon et Madeleine	4
A.4.1. La place du Panthéon	5
A.4.2. La place du Panthéon HIER, une place de la mémoire nationale	6
A.4.3. La place du Panthéon AUJOURD'HUI (avant réaménagement).....	6
A.4.4. La place du Panthéon DEMAIN, une place qui devra articuler usages contemporains et valeur patrimoniale.	7
A.5. La maîtrise d'œuvre des deux places	7
A.6. Intégration du genre au projet.....	8
B. Historique	8
C. Principaux enjeux à l'échelle de la ville	12
C.1. Ambition du projet des sept places par « Réinventons nos places »	13
C.2. Objectifs du projet des sept places par « Réinventons nos places ».....	13
C.3. Objectifs du collectif Les MonumentalEs pour les 2 places	14
C.4. Volontés du collectif Les MonumentalEs pour la place du Panthéon	14
D. Acteurs du projet	15
D.1. Cartographie	15
D.2. Explicatif	16
E. Outils urbanistiques	16
E.1. L'outil de concertation réglementaire.....	16
E.2. L'outil de concertation grand public	18
E.3. Guide référentiel : Genre et espace public.....	18
F. Principales leçons	19
G. Sources et références.....	21
H. Tables des figures	22

A. Contexte urbain

A.1. Préalables théoriques

Avant de vous parler du projet de réaménagement de la Place du Panthéon, conçue en tenant compte de la question du « genre », il est nécessaire de revenir sur ce concept et ses liens à la ville et à l'espace public.

Pour commencer, le **"genre"** peut être défini comme un « système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et les représentations qui leurs sont associées (masculin/féminin) » (Bereni et al., 2012). Toutefois, cette définition n'est pas figée dans le temps, elle évolue selon les époques, les opportunités historiques et suit les façons de penser de la société.

Depuis les mouvements féministes des années 70, différents courants d'études sur le genre (*gender studies*) ont peu à peu émergé. Dans notre cas, les **"études de genre"** sont vues comme un cadre d'analyse, un regard, une "lentille" ou des "lunettes" posées sur l'ensemble du monde social, pour employer une métaphore désormais courante dans ce champ de recherche (O'brien, 2009).

Comme l'indique le titre d' Y. Raibaud « La ville faite par et pour des hommes » (2015), les **études de genre liées à la ville** partent sur ce postulat et affirment que notre société est construite sur un modèle patriarcal et androcentré. Les normes de genre supposent une pratique de l'espace conditionnée et différenciée (Genre et Ville b., 2018). Selon qu'on soit homme ou femme, la légitimité et l'utilisation de l'espace public seraient différentes. Des études de plus en plus nombreuses « révèlent pour la majorité des femmes une sensation d'exclusion, de n'être pas à sa place, de devoir surveiller son comportement, d'être moins bien acceptée voire vulnérable en certains lieux à certains horaires» (Faure et al., 2017).

C. Blache de la plateforme Genre et Ville affirme que « les femmes ne sont pas absentes de l'espace public, elles en développent une occupation particulière. Les hommes l'occupent, les femmes s'y occupent... Elles gèrent les fonctions d'accompagnement, les courses, les enfants. Elles sont rarement dans une situation de flânerie ou de détente sur un banc ». Des chiffres de 2010 confirment ces propos :

- 71% des femmes effectuent les tâches ménagères
- 65% des femmes assurent les tâches parentales
- Les femmes réalisent 75% des accompagnements des enfants et des personnes âgées.



Figure 1: BRIVE. Femmes et hommes dans l'espace public

Or, la place des femmes dans l'espace public est un enjeu majeur de l'égalité femmes-hommes. Le Secrétariat d'Etat français chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes publie en 2017 « 10 chiffres à connaître » concernant **les femmes et l'espace public** :

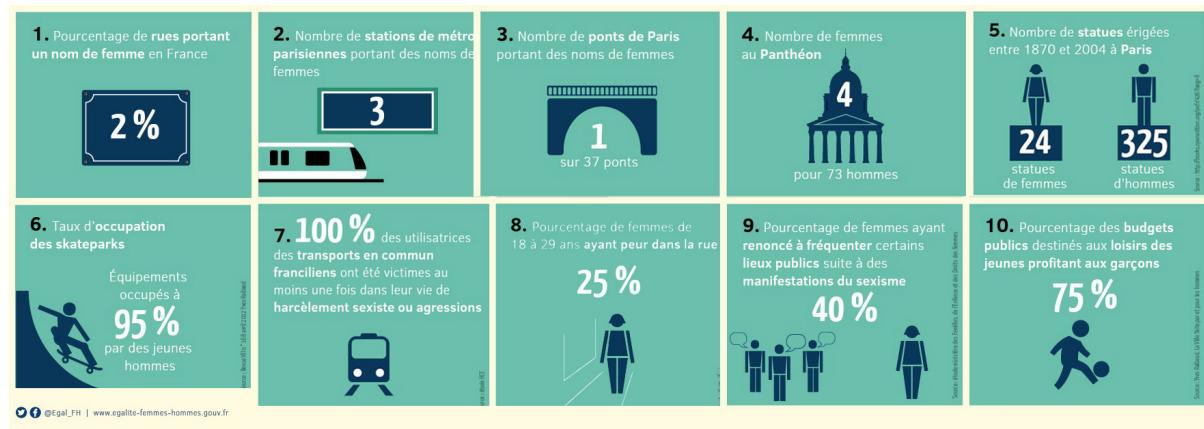
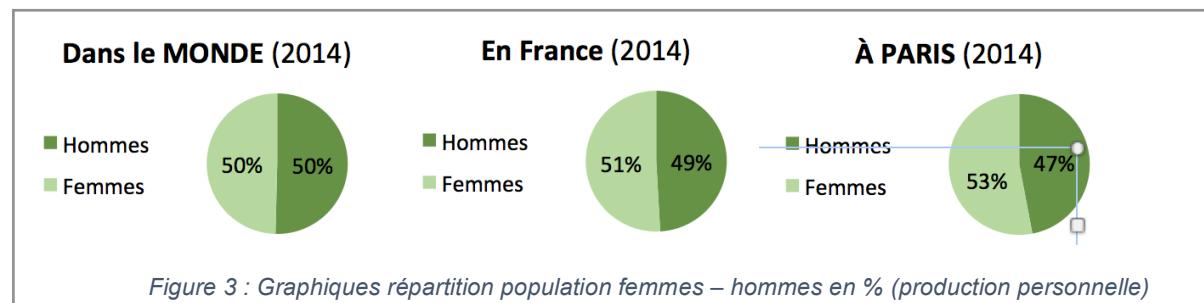


Figure 2 : 2017 France.



Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes

Pour rappel, les femmes représentent la moitié de la population dans le monde. Selon les données Insee Paris et DAS des Nations Unies pour Monde et France, voici 3 graphiques reprenant le pourcentage de la population femmes-hommes dans le monde, en France et à Paris :



Ce préambule a pour but de donner un aperçu de l'enjeu sociétal qu'il y a d'intégrer le genre dans un aménagement d'espace public. Cette demande de la Ville de Paris et la mise en œuvre d'une telle intégration vous seront présenté dans la suite de ce travail.

A.2. Paris

Paris est la capitale de la France. Elle se situe au cœur d'un vaste bassin sédimentaire, le bassin parisien, sur une boucle de la Seine, entre les confluents de celle-ci avec la Marne et l'Oise. Paris est également le chef-lieu de la région Ile-de-France et l'unique commune française qui est en même temps un département. Commune centrale de la métropole du Grand Paris, créée en 2016, elle est divisée en arrondissements, au nombre de vingt. Ville la plus peuplée de France, elle est quatrième parmi les aires urbaines européennes derrière Moscou, Istanbul et Londres et la 29e plus peuplée du monde. Paris compte 2,21 millions d'habitants au 1er janvier 2015. L'agglomération parisienne s'est largement développée au cours du XXe siècle, rassemblant 10,71 millions d'habitants au 1er janvier 2015, et son aire urbaine (l'agglomération et la couronne périurbaine) comptait 12,53 millions d'habitants (Wikipedia).



Figure 4 : SITUATION Place du Panthéon



Figure 5 : SITUATION Paris

A.3. Paris et son projet des 7 places

La Mairie de Paris est dirigée par Anne Hidalgo, membre du parti socialiste. A l'issue des élections municipales de 2014, elle devient la première femme maire de Paris.



« **REINVENTONS NOS PLACES** » est un projet de la Mairie de Paris qui réaménage sept grandes places : **Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon** afin de créer des lieux pour tous et toutes, conviviaux, apaisés et bienveillants. Cette démarche sur les places est l'occasion pour les ParisiennEs et usagerEs de participer activement à la réinvention de ces espaces en transformation afin de « fabriquer la ville » ensemble.¹

La chronologie et l'historique de ce projet vous seront présentés plus loin.



Figure 6 :
Logos du projet

A.4. Panthéon et Madeleine

Nous nous intéressons plus particulièrement à la Place de la Madeleine et à la Place du Panthéon parmi les 7 places à réaménager car elles ont été traitées par un même collectif. Toutes-deux « **Places Monuments** », elles ont la caractéristique forte d'avoir un monument classé en son sein.

¹ <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-de-la-madeleine/>

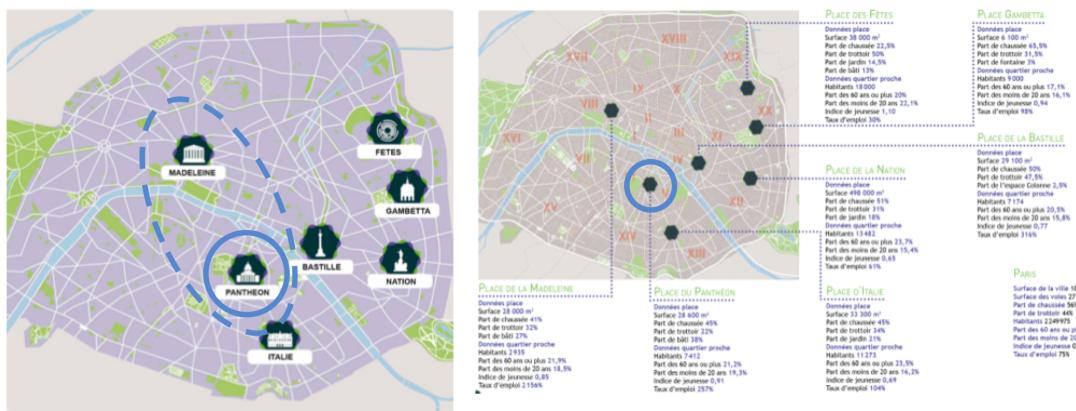


Figure 7 : Réinventons nos places. Situation des 7 places et mise en évidence de Panthéon et Madeleine

A.4.1. La place du Panthéon

La place du Panthéon est installée au milieu du **Ve arrondissement** de Paris. Cet arrondissement est le plus ancien quartier de la ville : il recouvre la plus grande partie du quartier Latin, construit par les Romains sous l'Antiquité. Il est situé rive gauche, au bord de la Seine. Le Ve arrondissement porte également le nom d' « arrondissement du Panthéon » mais cette appellation est rarement employée. La place du Panthéon est donc associée à son monument, le « Panthéon français ». Elle a une forte valeur symbolique et est également un haut lieu du patrimoine bâti. A notre époque, elle se retrouve toutefois encerclée par la circulation automobile, à servir de grand parking.

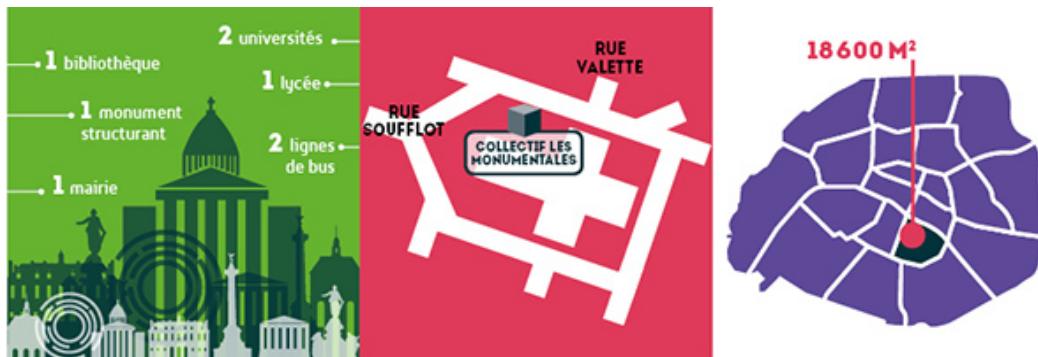


Figure 8 : Schématisation des données de la place du Panthéon par le projet "Réinventons nos places"

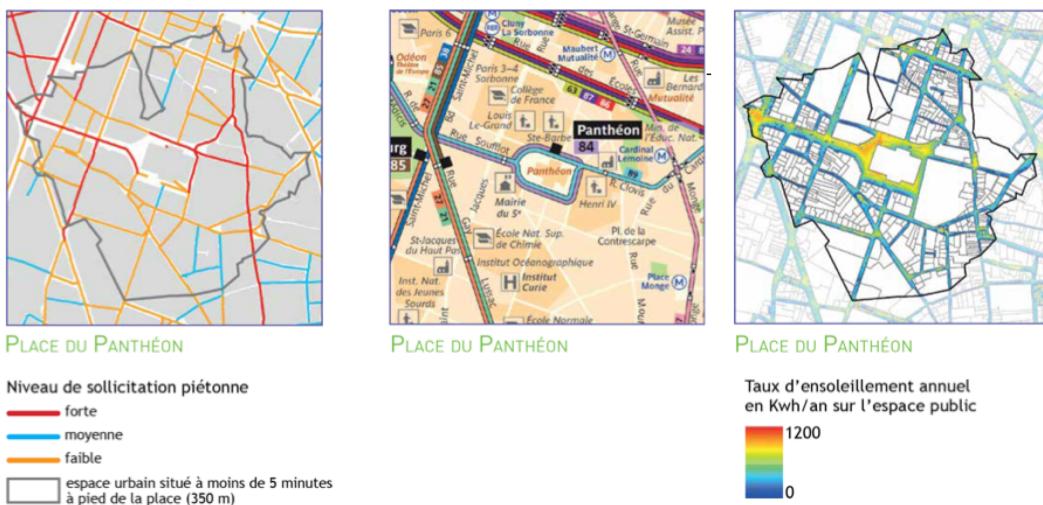


Figure 9 Cartes flux piétons – transports en commun – ensoleillement

A.4.2. La place du Panthéon HIER, une place de la mémoire nationale

Nous vous proposons un bref historique du monument du Panthéon afin d'y comprendre son importance sur la place.

Le Panthéon fut d'abord une ancienne église nommée Sainte-Geneviève conçue au XVIII^e s. par l'architecte Jacques-Germain Soufflot.

En 1791, elle devient le « Panthéon français », lieu de mémoire et d'inhumation des grands hommes (et femmes) de la nation.

La forme de la place actuelle est constituée sous le Premier Empire (1804-1814). Outre le Panthéon, la place est entourée de nombreux monuments historiques : le lycée Henri IV, l'église Saint-Etienne du Mont, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la faculté de droit et la mairie du 5^e arrondissement.

Pour en revenir au genre, il s'agit également d'un haut lieu de la représentation masculine car seulement quatre femmes y reposent (actuellement) et sur son fronton nous pouvons lire « *Aux grands hommes la patrie reconnaissante* ».

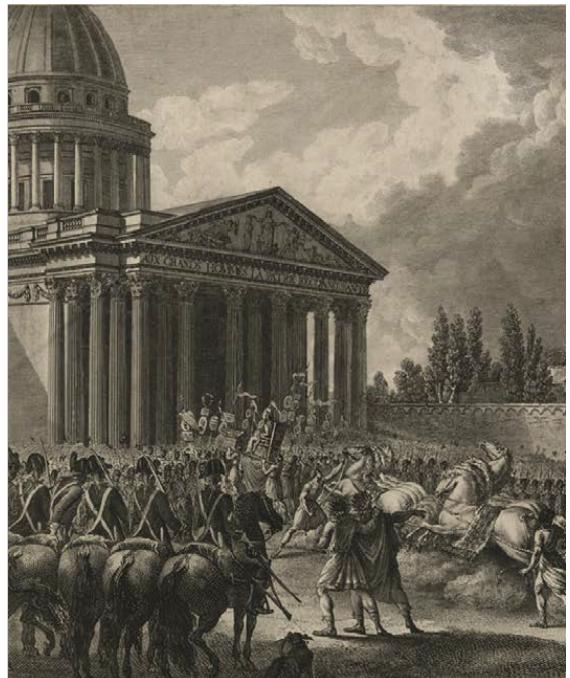


Figure 10 Translation de Voltaire au Panthéon, le 11 juillet 1791.

A.4.3. La place du Panthéon AUJOURD'HUI (avant réaménagement)

Un haut lieu symbolique fréquenté

La place du Panthéon est située au cœur du quartier latin, un quartier touristique dynamique aux divers usages, et est constituée d'un patrimoine architectural et culturel très riche. Perlée de grands espaces libres recouverts de pavés, elle est très fréquentée par les étudiants des nombreux établissements scolaires et universités à proximité.

Une place peu hospitalière

Par ailleurs, selon les rapports de la Mairie de Paris, la place du Panthéon est peu accueillante pour les piétons et manque de mobilier urbain. L'automobile y est très présente, de part sa circulation importante et son nombre important de stationnements. On n'y retrouve aucun aménagement cyclable et la zone est mal desservie par les transports en commun.



Figure 11 : La place du Panthéon, une place faite d'emplacements de parking

A.4.4. La place du Panthéon DEMAIN, une place qui devra articuler usages contemporains et valeur patrimoniale.

Selon « Réinventons nos places »², les abords du Panthéon détiennent un potentiel à valoriser, les zones de stationnement occupent l'espace et imprègnent le paysage. L'utilisation événementielle et la tenue de célébrations nationales peuvent être réinventées pour encourager de nouveaux usages. L'aménagement de la place devra respecter des contraintes techniques (réseaux souterrains) et le Plan Local d'Urbanisme. La rénovation de la coupole est la première des 5 étapes du chantier de rénovation du monument débuté en août 2013.

Le projet de réaménagement de la place devra améliorer la cohabitation entre les différents déplacements et favoriser une plus grande animation de la place.

« *Une démarche collective pour un juste équilibre entre continuité patrimoniale et transformation du lieu* » (les MonumentalEs)

A.5. La maîtrise d'œuvre des deux places

« Les MonumentalEs »

La maîtrise d'œuvre de la rénovation de la place du Panthéon a été confiée au **collectif les MonumentalEs**, créé pour le réaménagement de la place de la Madeleine et du Panthéon, d'où le nom. Il est composé d'**architectes, paysagistes, sociologues, ethnologues, urbanistes, bureaux d'étude de développement durable, spécialistes en égalité/genre, acteurs de l'insertion...** Leur approche se veut **transversale** : historique, économique, culturelle, écologique et sociale.

L'équipe lauréate est composée de:



- **Genre et Ville** : expertes du genre dans les territoires
- **Collectif Etc** : architectes
- **Emma Blanc Paysage** : paysagistes
- **Ligne BE** : bureau d'études structures
- **Albert Et Compagnie** : développement durable et insertion sociale
- Emmanuelle Guyard : graphiste

Figure 13 : logo Les MonumentalEs

« Genre et Ville »

Genre et Ville fait partie du collectif les MonumentalEs. Il s'agit d'une plateforme d'innovation urbaine et de recherche et d'action. Elle est composée d'urbanistes, de sociologues, d'ethnologues, d'architectes, d'artistes. L'objet est de donner toute leur place aux



Figure 12 : Nouveaux usages sur la Place du Panthéon après intervention des MonumentalEs

² <https://api-site-cdn.paris.fr/images/71400>

femmes dans la ville (Le Monde) et de rendre les territoires égalitaires et inclusifs en les analysant par le prisme du genre.

Ceci au travers :



Figure 14 :
Logo Genre et Ville

- de *design urbain*
- d'*organisation urbaine*
- de l'*élaboration de référentiels égalitaires* (logement, espaces publics)
- de *sensibilisation* Genre et Espaces
- de *collaborations et de discussions* sur le terrain avec habitant-es et usager-es
- d'*ateliers participatifs*, sorties exploratoires, marches sensibles, échanges
- d'*études de documents historiques et législatifs*
- d'³*art, des représentations*
- ...

A.6. Intégration du genre au projet

Au delà de la concertation générale ouverte à tous, la ville de Paris a souhaité intégrer la **démarche genre** dans le projet des sept places et réaliser un travail plus spécifique sur la **question du genre dans l'espace public**. Le Secrétariat Général de la Ville de Paris (SGVP) a missionné différentes « agences » afin de travailler sur cette question pour les différentes places (Mairie de Paris, 2016, p.11).

La mission de rénovation de deux places Madeleine - Panthéon a été confiée au collectif « Les MonumentalEs », avec pour OBJECTIF d'**intégrer le genre dans le programme de réaménagement**.

Dans ce cadre, Genre et Ville au sein du collectif « Les MonumentalEs » a réalisé :

- des *sensibilisations* en interne
- des *analyses sensibles* genrées des places avant et après préfiguration
- organisé un *événement mémoriel* féministe place du Panthéon
- fait des *propositions* pour que l'aménagement et notamment le mobilier créé soit plus inclusif de manière intersectionnelle. (Genre et Ville, rapport d'activités 2017)

Nous verrons plus loin des exemples concrets d'intégration du genre.

B. Historique

Dans cette partie, nous allons identifier les dates clés du processus décisionnel autour du projet de la place du Panthéon, de la première réflexion genrée autour de la place (en août 2013), à la mise en place de l'aménagement du mobilier définitif prévu pour Juin 2018. Nous tâcherons de relever toutes les difficultés rencontrées au cours du développement du projet, de part l'opposition politique ainsi que la complexité des entités institutionnelles incluses dans le processus décisionnel.

Nous avons choisi de retracer la chronologie du projet en forme de **Ligne de temps** afin de préciser le séquençage temporel de son élaboration :

³ voir <http://www.genre-et-ville.org/page-d-exemple/>

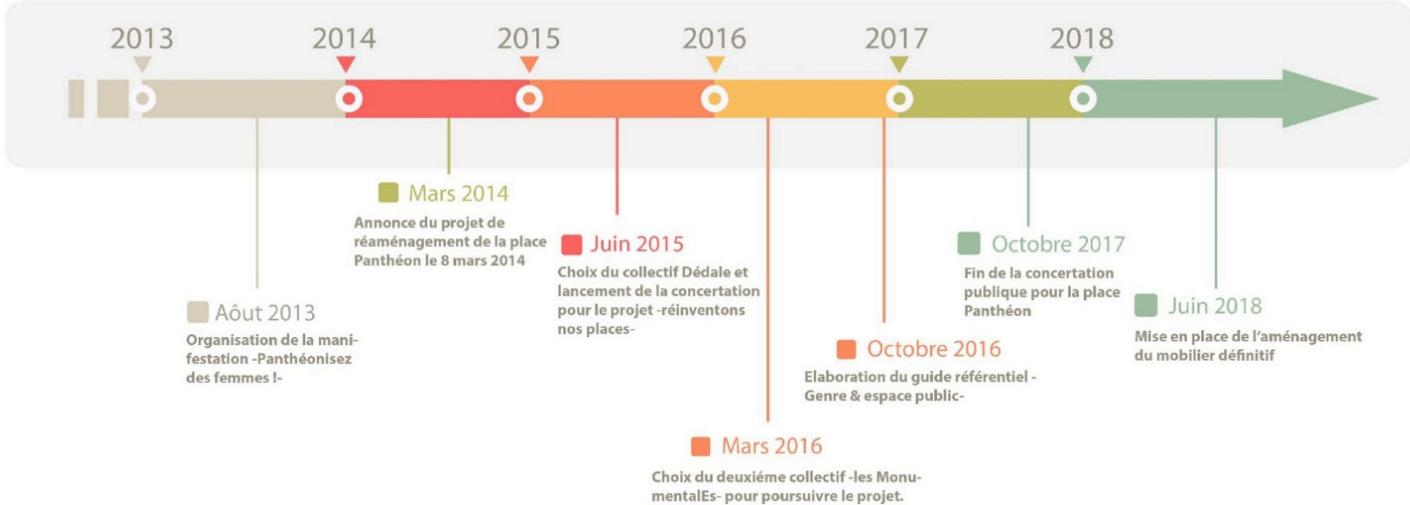


Figure 15 : Ligne du temps (production personnelle)

Ci-dessous, chaque date clé du processus décisionnel est mis dans son contexte urbain et politique.

Aout 2013
Organisation de la manifestation -Panthéonisez des femmes !-

En 2013, le Panthéon connaît un flagrant déséquilibre du nombre de femmes et d'hommes parmi les personnalités inhumées en son sein. Le nombre de femmes était de 2 pour 71 hommes. Diverses associations féministes -dont l'association Genre et Ville- profitent de l'occasion du discours du chef de l'Etat à l'époque François Hollande sur la place Panthéon, qui commanditait une étude au président du Centre des monuments nationaux, afin réfléchir à la place du "Panthéon dans la promotion des principes de la République" (Le Monde, 2010)⁴, en vue de réaliser une « action commando de la manière la plus magistrale, décalée et sarcastique »⁵, le collectif des Femmes pour le Panthéon, rejoint par l'association Genre et Ville, a été créé pour animer cette action.



Figure 16 : Manifestation du Panthéon.

Cette manifestation suscite l'intérêt de toutes les associations féministes parisiennes, et rendra par la suite la place Panthéon comme emblématique à l'inégalité Hommes Femmes dans l'histoire de la république française, ce qui amènera un soutien politique de la Gauche à cette cause.

⁴ https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/10/10/qui-repose-au-pantheon_3492790_3224.html

⁵ Communiqué de presse. Collectif des femmes pour le Panthéon. Aout 2013

■ Mars 2014

Annonce du projet de réaménagement de la place Panthéon le 8 mars 2014

1791 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. S'adressant « aux Parisiens et aux amoureux de Paris » en marge d'une manifestation à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes – mais omettant dans sa formule la marque du féminin –, elle souhaite offrir « de nouveaux espaces généreux de vie et de rencontre ». L'aménagement de la place « envisage un maintien maîtrisé de la circulation automobile », explique la candidate. Objectif :

« Retrouver un lien fort avec son quartier par la fluidité et la continuité de nouvelles circulations ».⁶

Son projet de rénovation de la place du Panthéon fait partie de son engagement à réaliser l'embellissement de sept places parisiennes d'ici 2020, voulu par la première adjointe au maire de Paris, Bertrand Delanoë, chargée de l'urbanisme et de l'architecture. Ce projet offrira d'après elle l'occasion de réinventer Paris autour de ses espaces publics, en les rendant plus innovants, plus économiques, et dans le respect à la fois du patrimoine parisien et des engagements environnementaux.



Figure 17 :
Anne Hidalgo,
maire de Paris

■ Juin 2015

Choix du collectif Dédale et lancement de la concertation pour le projet -réinventons nos places-

Dès le début de sa réflexion sur le projet « Réinventons nos places », La mairie de Paris a souhaité mettre en place une démarche de concertation et de co-construction complètement participative. Elle décide alors pour la place du Panthéon de mettre en place un collectif de compétences pour une méthode innovante

de co-conception et d'action de préfiguration de la place du Panthéon. Il est donc précisé sur le cahier de charges qu'on applique « une approche collective, pluridisciplinaire, intégrant les habitants les institutions et les institutions dont les établissements bordent la place...et réalise une étude de genre »⁷

La mairie de Paris choisit le collectif européen Dédale pour mener la concertation voulue ouverte et large ainsi que la co-construction du projet de rénovation de la place du Panthéon. La ville de Paris a souhaité associer très en amont les habitants et usagers de la capitale dans une concertation qui dépasse les prescriptions réglementaires. Nombreux dispositifs ont été mis en place pour mener à bien cette concertation grand public (réunions publiques, ateliers participatifs, marches exploratoires, et questionnaires en ligne...)



innovation
urbaine et sociale

Figure 18 : Collectif Dédale

■ Mars 2016

Choix du deuxième collectif -les MonumentalEs- pour poursuivre le projet.

Après la fin de la procédure de concertation globale dans le cadre de la mission réalisée par le collectif Dédale et l'élaboration des plans-programmes pour l'aménagement de la Place du Panthéon, la maire du V^{ème} arrondissement et élue du parti Républicains Florence Berthout oppose fortement le projet lors d'une réunion publique à

⁶ Sources : Article le Monde Le projet d'Anne Hidalgo pour les abords du Panthéon 10 Mars 2014

⁷ Cahier de charge du projet de rénovation de la Place du Panthéon

mi-parcours autour des résultats de la concertation publique. Les riverains présents se montrent septiques aussi, et disent se sentir en écart face à la priorisation des touristes et des étudiants.

Il est important de citer que la place du Panthéon est située dans un quartier bourgeois avec des habitants souvent âgées qui se basent sur des déplacements en voitures individuelles. Un projet de piétonnisation et de verdurisation sans solutions pour les automobilistes semble aller contre leurs envies.

Face à ces nombreux difficultés que connaît le projet, et suite à la forte opposition de la maire du V^{ème} arrondissement, le collectif dédale explique prudemment qu'il « faudrait un projet nuancé et équilibré pour cette place. ». Il décide alors de se retirer du projet sans préciser de raisons officielles, mais la complexité du projet, sa valeur patrimoniale qui enchaîne les possibilités de réaménagement et la forte opposition politique de la droite peuvent être cité.



Figure 19 : Réunion publique avec les riverains

Maintenant place au collectif « Les Monumentales ».

■ Octobre 2016

Elaboration du guide référentiel -
Genre & espace public-

En parallèle avec le projet de rénovation de la place du Panthéon, mandaté par la ville et co-construire avec le collectif 'les MonumentalEs', la mairie de Paris décide de

l'élaboration du guide référentiel -Genre et espace public- et cela pour accompagner la réflexion genrée du projet des sept places. Ce guide est destiné aux urbanistes et aux individus en charge de l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation de l'espace public et « vise à permettre d'intégrer la dimension de genre dans l'aménagement de la ville afin d'offrir un environnement urbain égalitaire. » (Mairie de Paris, 2016)

Nous avons trouvé important de citer l'élaboration du guide référentiel comme date clé du processus de l'élaboration du projet Panthéon. Il est en effet la concrétisation de la démarche genrée voulue par la maire Anne Hidalgo - concrétisation qui tardait à venir sur le projet -. Le guide est réalisé alors par plusieurs acteurs institutionnels et associatifs, dont le groupe-projets des sept places, ainsi que l'associations Genre et Ville (Pascale Lapalud). Ce guide prétend alors être une réflexion transversale avec le projet 'Réinventons nos places' comme terrain d'expérimentation de cette démarche genrée.



Figure 20 : Guide référentiel Genre & espace public

■ Octobre 2017
Mise en place de mobilier temporaire

Suite à ce long travail de concertation et participation des habitants et des usagers de la place, Le collectif Les MonumentalEs met en place en octobre 2017 un mobilier urbain temporaire, un mobilier qu'il veut «sobre, nombreux, et offrant de nombreuses possibilités

d'usages », Le mobilier se constitue de blocs de granit recyclés de la Ville de Paris ainsi que de grandes plateformes en bois pliées permettant d'appréhender l'espace différemment : s'allonger, s'endormir, déjeuner, travailler...⁸



Figure 22 : Mobilier urbain temporaire sur la place du Panthéon mis en place par les MonumentalEs

Jun 2018

Mise en place de l'aménagement du mobilier définitif
d'aménagement concernant les deux autres quarts de la place verra le jour à l'été de cette année, cette partie de la place sera ainsi rendu aux piétons en éliminant les parkings actuellement sur place.⁹

Et la suite ? Après le souhait de la ville de Paris de pérenniser l'aménagement temporaire de la première phase réalisée par le collectif - qui a connu un bon retour de la part des usagers, touristes et écoliers – Une 2^{ème} phase

d'aménagement concernant les deux autres quarts de la place verra le jour à l'été de cette année, cette partie de la place sera ainsi rendu aux piétons en éliminant les parkings actuellement sur place.⁹

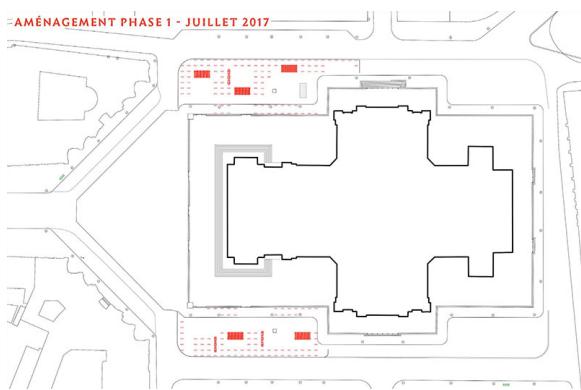


Figure 21 : Phase 1. Juillet 2017

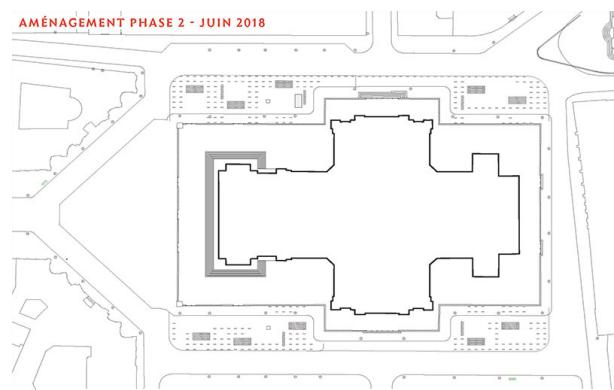


Figure 23 : Phase 2. Juin 2018

Une réflexion anticipative est aussi menée par les MonumentalEs en parallèle, elle concerne la manière dont cet aménagement éphémère pourrait perdurer dans l'espace, ainsi une étude sur les différents scénarios de l'évolution du réaménagement est considérée à long terme.

C. Principaux enjeux à l'échelle de la ville

Le projet de rénovation de la place du Panthéon induit différents enjeux à différentes échelles. D'abord, des ambitions et des objectifs ont été fixés à l'échelle de la Ville au niveau des 7 places par le projet « Réinventons nos places ». Ensuite différents objectifs et volontés ont été fixés par le collectif « Les MonumentalEs » pour les deux places réunies puis pour la place de la Madeleine et du Panthéon séparément.

⁸ <https://www.paris.fr/actualites/place-du-pantheon-3867>

⁹ <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

C.1. Ambition du projet des sept places par « Réinventons nos places »

Selon le bilan de concertation préalable de la Mairie de Paris (2016, p.5), « le projet vise la **requalification de sept places parisiennes emblématiques** : Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon.

Le projet s'insère dans une **démarche globale** dont l'ambition vise à concevoir des espaces publics innovants, durables et sobres, tout en luttant contre la pollution afin de promouvoir la qualité de vie et la santé publique. Il se fonde sur les usages existants aujourd'hui, et prend en compte l'expertise d'usage des utilisateurs de ces places. La Ville de Paris souhaite que ce projet s'adresse à l'ensemble des usagers de ces espaces, c'est-à-dire, les Parisiens, les habitants de la métropole, les touristes français et étrangers, les professionnels, etc.

En ce sens, la requalification de ces sept grandes places parisiennes est susceptible de contribuer au rayonnement de Paris sur la scène nationale et internationale. Il s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés pour la Place de la République, inaugurée en 2013, dont l'espace public a été rééquilibré au profit des circulations douces.

Au regard des enjeux existants, la Ville de Paris a souhaité associer le plus en amont possible les citoyens de la capitale. C'est la raison pour laquelle la Ville a fait le choix d'une concertation ouverte et large. Celle-ci a été menée en amont du projet afin de construire un diagnostic partagé et d'identifier les attentes des participants.

Les participants pouvaient réaliser des contributions globales ou bien dédiées à l'une des places. Dans le cadre de la concertation, quatre thématiques privilégiées ont été identifiées afin de développer des propositions et envisager des aménagements et des activités ». Les thématiques étaient : Déplacement et accessibilité ; Pratiques, usages et animations ; Identité, patrimoine et paysage ; Economie circulaire et innovante ; et Autres.

C.2. Objectifs du projet des sept places par « Réinventons nos places »

Les objectifs du projet de réaménagement de ces sept places parisiennes ont été adoptés par le Conseil de Paris lors de sa session de juin 2015. Quatre objectifs sont affichés :

1. Requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piétons, des circulations douces et de la présence du végétal
2. Diversifier et intensifier les usages de l'espace public
3. Assurer l'accessibilité à tous
4. Améliorer le lien de chaque place avec son environnement proche

Schéma d'objectifs présenté par « Réinventons nos places »

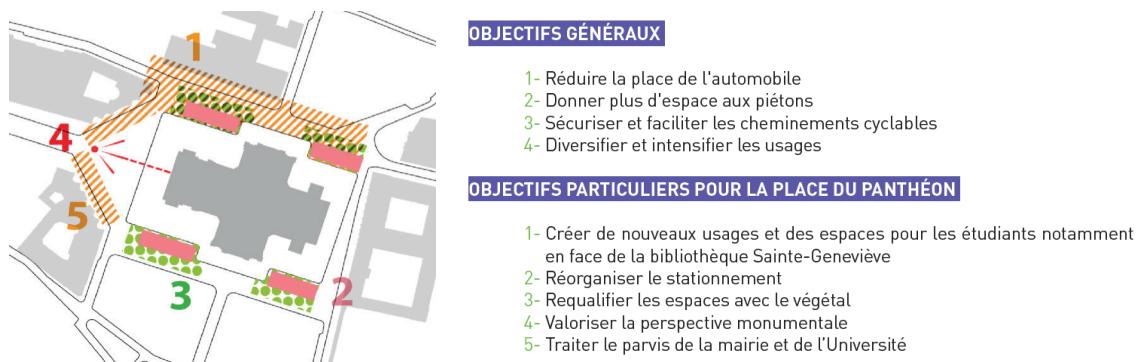


Figure 24 : Objectifs généraux des 7 places et objectifs particuliers pour la place du Panthéon venant du « Bilan de la concertation préalable, synthèses détaillées par places » (2016, p.52)

C.3. Objectifs du collectif Les MonumentalEs pour les 2 places

L'objectif du collectif pour la place de la Madeleine et du Panthéon est de **répondre aux besoins des usagerEs, tout en offrant la possibilité de développer de nouvelles pratiques sur ces lieux et dans l'espace public en général.**

Pour chacune des places, le mobilier et la configuration, autorisent de pratiquer la ville autrement, s'asseoir, manger, travailler, flâner, discuter, jouer, dormir, ... Il est pensé pour offrir une diversité d'usage et aussi « d'assemblages ». SeulE ou à plusieurs, on peut à la fois, se faire face, ou se tourner le dos, être côte à côte, assisEs ou allongéEs, faire du théâtre, des activités ludiques ou sportives.

Comme pour les identités, l'urbanisme de demain doit créer les conditions de la flexibilité et de la pluralité !

(Les MonumentalEs)



Figure 25 : Machine inventée pour permettre aux usagerEs de déplacer les blocs de granit à leur guise manuellement et collectivement.

C.4. Volontés du collectif Les MonumentalEs pour la place du Panthéon

Quatre thématiques ont été mises en avant par le collectif :

DU PARKING A L'ESPACE PUBLIC

La place du Panthéon a été conçue pour s'effacer devant le monument et célébrer sa valeur patrimoniale. Les espaces latéraux ont été utilisés comme des places de stationnements et les usages quotidiens ont été cantonnés au triangle central. Depuis mars 2017, le collectif cherche alors à rentrer en contact avec les usagerEs afin d'inventer et de construire ensemble la place de demain. Une carte sensible a été créée et reprend les nombreuses observations de terrains et analyses des ressentis. Cette démarche expérimentale répond à la volonté d'introduire plus de flexibilité et de résilience dans les projets urbains.

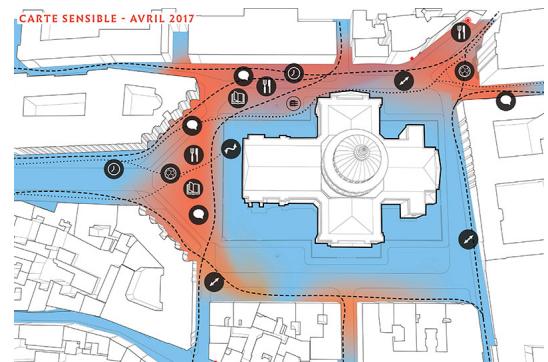


Figure 26 : Carte sensible - Avril 2017 créée par le collectif Les MonumentalEs

L'ESPACE ET LES MATIERES

Le collectif a cherché à respecter la conception minérale de la place sur le plan du paysage, tout en la réinventant. Les blocs de granit recyclés modulables et multitâches répondent au granit du sol et au calcaire monumental des façades. Le mobilier a été imaginé pour répondre aux besoins révélés lors de l'étape précédente. Le tout compose alors un espace uni, sobre et simple sans prédéterminer les usages ou typologie

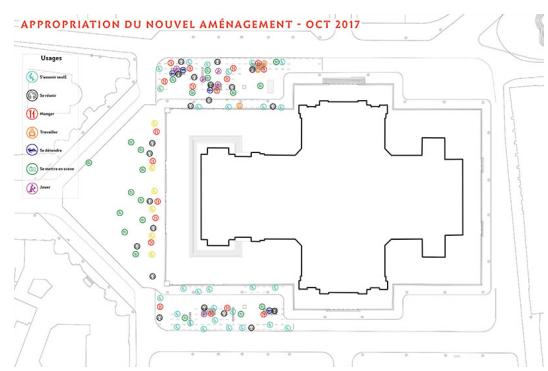


Figure 27: carte d'appropriation du nouvel aménagement - octobre 2017

d'usagerEs. La préfiguration de l'aménagement s'est faite sous forme de chantier ouvert, en opérant directement dans l'espace public afin de permettre aux usagerEs d'observer le processus de la fabrique de la ville et même d'y participer si envie.

CONVOQUER LES INVISIBLES

Un travail mémoriel a été réalisé sur la place des femmes en général et dans l'espace public en particulier. Cela au moyen de différentes activités, manifestations, ou encore performances artistiques et sportives. Ceci dans le but de conscientiser la population mais surtout favoriser l'appropriation du nouvel aménagement et encourager de nouveaux usages.



Figure 28 : projet Mémoriel, 1er juillet 2017, #uneplaceàsoi, activation des noms de femmes par le public

ACCUEILLIR L'IMPREVU & ENCOURAGER LES RENCONTRES

La place accueille aujourd'hui des usages impromptus ou prévisibles comme le travail, la sieste, le jeu, le sport, la danse, la pause déjeuner, etc. Pour inciter l'appropriation de la place et bousculer l'ordre évident des usages, différentes manifestations culturelles ont vu le jour, où des artistes étaient invités à s'emparer de l'espace.

D. Acteurs du projet

D.1. Cartographie

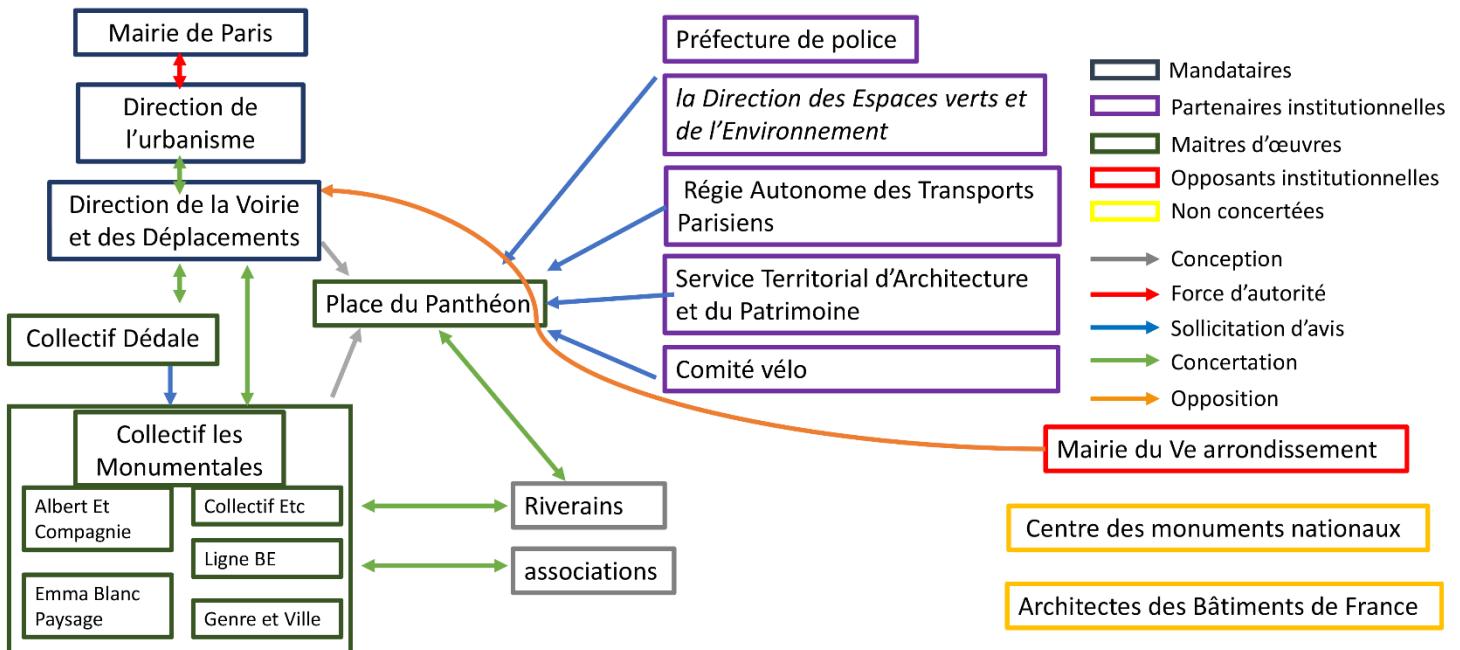


Figure 29 : Cartographie des acteurs (production personnelle)

D.2. Explicatif

Nous avons choisi d'illustrer sous forme de schéma les interactions des différents acteurs autour de la Place Panthéon (acteurs institutionnels mandataires et concertés, et collectifs concernés) afin de mieux cerner les différentes interactions entre eux.

Nous pouvons ainsi constater que la **Maire de Paris** Anne Hidalgo mandate Didier Bailly, directeur de la **Direction de la Voirie et des Déplacements** pour conduire le projet de réaménagement des sept places du programme 'Réinventons nos places', et lancer la concertation afférente. Au sein de la direction de la Voirie, une équipe projet est désignée pour chaque place -Pour notre cas le **collectif Dédale** puis les **MonumentalEs** – cette équipe doit établir en co-conception avec la direction de la voirie des propositions plans-programmes en tenant compte des diagnostics et attentes des **participants** aux dispositifs de concertation, ainsi que les contraintes techniques existentes sur la place.¹⁰

La Ville de Paris a engagé un dialogue avec les acteurs institutionnels impliqués :

- **Préfecture de police** : Le préfet détient la compétence en matière de circulation sur certains grands axes parisiens de circulation, son accord est donc nécessaire pour tout futur aménagement sur la place du Panthéon.
- **Régie autonome des transports parisiens** : Elle était en liens étroits avec la Ville de Paris sur toutes les questions de transport que le projet modifiera sensiblement.
- **La direction des Espaces verts et de l'environnement** : Le plan programmes du réaménagement de la place du Panthéon mettaient autant qu'objectifs la verdurisation des places et la création d'espaces verts. Une concertation avec la DEVE sur cet aspect était primordiale.
- **Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine** : Cet acteur institutionnel doit également donner son avis sur les aménagements, notamment, pour les places patrimoniales accueillant des monuments classés telles que la place du Panthéon et de la Madeleine.
- **Comité Vélo** : La ville de Paris a, notamment, rencontré les acteurs associatifs de la mobilité lors d'un comité vélo réunissant aussi les associations de piétons et de personnes à mobilité réduite.

Parmi les fervents opposants politiques du projet de réaménagement de la place du Panthéon se positionne la **Maire du Vème arrondissement** Florence Berthout, qui cite dans une lettre ouverte après la fin de la concertation globale que « *La place du Panthéon est emblématique de Paris, de son histoire, de son patrimoine et de sa culture. Cet étandard de la France et de la Capitale est si connu dans le monde, sa force symbolique est si vivace dans notre mémoire collective, qu'il, qu'elle appartient à chacun et à tous. C'est dire combien sa rénovation devrait relever d'une ambition collective et d'une humilité partagée ! Ni l'une ni l'autre ne sont hélas au rendez-vous pour le projet de rénovation de la place du Panthéon. Sur la forme, la concertation a été bâclée. Sur le fond, le projet est incohérent et sans ambition.* » Une concertation qui d'après elle a muselé **les Architectes des Bâtiments de France** sur une hypothétique végétalisation des espaces, et qui a omis de solliciter l'avis du **Centre des monuments nationaux** qui gère pourtant le Panthéon.

E. Outils urbanistiques

E.1. L'outil de concertation réglementaire

La concertation est une obligation légale en France, inscrite au Code de l'urbanisme. L'article L300-2 du Code de l'urbanisme prévoit « d'associer les habitants, les associations et les autres personnes concernées » à l'élaboration des projets d'aménagement.

¹⁰ Sources : Bilan de concertation globale, ANNEXE 1 À L'ARRÊTÉ N°18 645 AVRIL 2016

Les principes généraux de la démarche se retrouvent dans la Charte de la concertation mise en place par **le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** en 1996¹¹ :

- La concertation doit commencer en amont du projet ;
- La concertation doit être aussi large que possible ;
- La concertation est mise en œuvre par les pouvoirs publics ;
- La concertation exige la transparence ;
- La concertation favorise la participation ;
- La concertation s'organise autour de temps forts ;
- La concertation nécessite la présence d'un garant ;
- La concertation fait l'objet de bilans.

On doit distinguer tout d'abord les différentes formes de participation possible sur un projet :

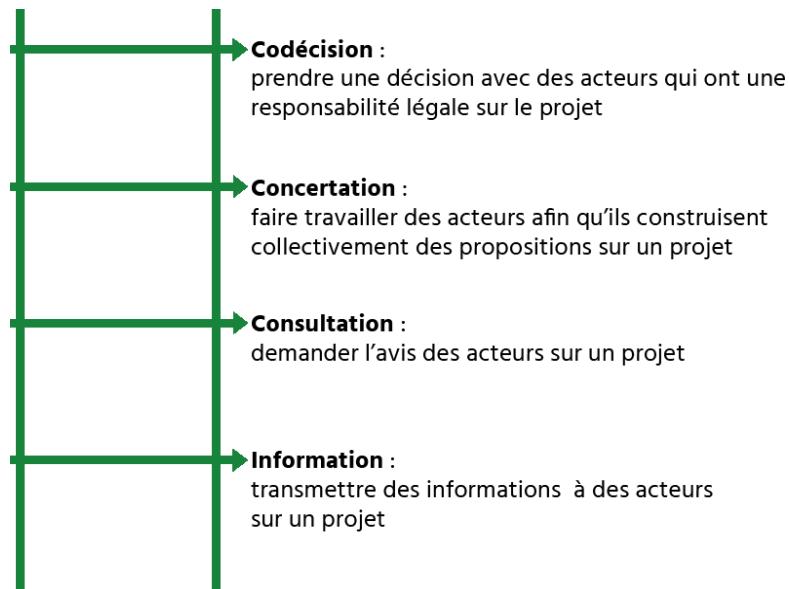


Figure 30 : Les formes de participation

Nous parlons ici de concertation qui implique à faire travailler des acteurs afin qu'ils construisent collectivement des propositions sur un projet (Figure 10).

Dans le code de l'urbanisme article L300-2¹², quatre catégories de projets sont concernées par ce dispositif réglementaire :

- L'élaboration ou la révision du schéma de cohérence territoriale ou du plan local d'urbanisme,
- La création d'une zone d'aménagement concerté ZAC,
- Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie,
- Les projets de renouvellement urbain

On s'inscrit dans notre projet dans la troisième catégorie.

¹¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Concertation_publique

¹² <https://coordinationseveso.files.wordpress.com/2015/01/concertation-consultation-article-l300-2-code-de-lurbanisme-article-l-122-1-code-de-lenvironnement.pdf>

E.2. L'outil de concertation grand public

La ville de Paris a décidé la mise en œuvre d'un dispositif allant au-delà des pratiques habituelles de la concertation (affichage, registre et réunion publique).

Nombre de rendez-vous	
8 réunions publiques	8 ateliers participatifs
7 marches exploratoires	170 questionnaires sur site
3 forums	

Au-delà des réunions programmées pur la concertation réglementaire entre juin et octobre 2015, un dispositif plus global, accueillant habitants, commerçants, touristes, représentants associatifs ainsi que de nombreux partenaires (Mairie du Ve, Universités Paris I et IV, Église Saint-Etienne-du-Mont etc.) a été mis en point.

E.3. Guide référentiel : Genre et espace public

Il est lieu de développer une « *approche intégrée de l'égalité femmes-hommes (ou une approche intégrée du genre), pour en faire une stratégie transversale pour toute la municipalité.* » La Ville veut ainsi soutenir des transmutations sociopolitiques positifs pour tous ses citoyens et toutes ses citoyennes. L'objectif est d'améliorer la qualité des services publics en ramenant une meilleure réponse aux besoins de tous et de toutes.¹³ Ainsi aujourd'hui encore, les hommes et les femmes :

- Ne se déplacent pas de la même façon dans la ville,
 - N'utilisent pas les mêmes lieux,
 - Ne sont pas exposé-es aux mêmes difficultés.
- De plus,
- Leurs chemins et motifs de déplacements sont distincts,
 - La sécurité dans l'espace public ne se pose pas de la même manière pour les hommes et pour les femmes.

Les domaines d'applications sont nombreux et transversaux :

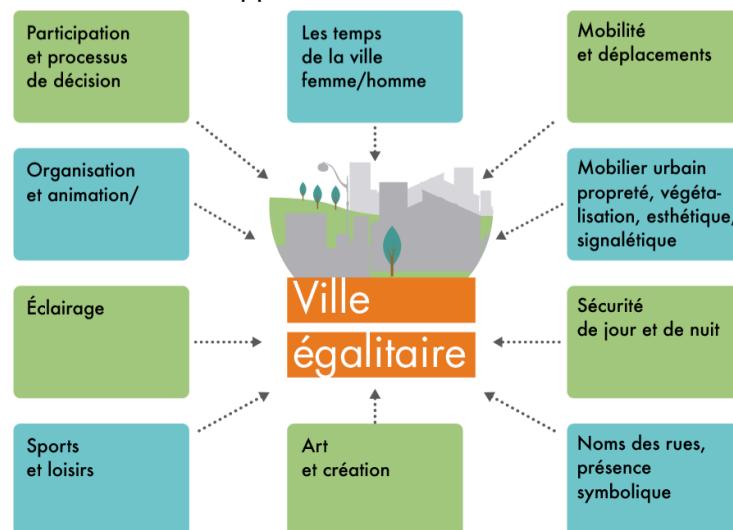


Figure 31 : Domaines d'application du guide référentiel. Source : Guide référentiel 'Genre et espace public', Mairie de Paris Octobre 2016 p7

¹³ Sources : Guide référentiel 'Genre et espace public', Mairie de Paris Octobre 2016 p6

F. Principales leçons

A travers ce travail, nous avons pu constater que l'intégration du genre dans l'aménagement du territoire reste encore assez floue et n'apparaît pas dans les objectifs principaux du projet des sept places ou du Panthéon dans le programme « Réinventons nos places ».

Pour rappel, c'est à la demande de la Mairie de Paris et sa volonté d'une ville plus inclusive, que l'intégration de la démarche genre a été faite dans le projet « Réinventons nos places ». De ce fait, il a été demandé à chaque collectif travaillant sur un projet d'une des sept places d'avoir un « expert genre » au sein de son équipe. Un guide référenciel « Genre et espace public » a été construit préalablement avec une série de personnes ressources et donné à chaque groupe de travail.

La participation citoyenne a joué un rôle très important à différents niveaux. Tout d'abord avec l'organisation d'une large concertation préalable par la Mairie de Paris et le projet « Réinventons nos places », pour l'ensemble des sept places et puis pour chaque place séparément. Nous avons pu constater de la prise en compte de l'avis des citoyenNES, notamment avec le changement du Collectif Dédale pour le collectif Les MonumentalEs suite au peu d'engouement pour le premier projet proposé. Ensuite, cette participation a également été mise en place avec le travail de terrain du collectif Les MonumentalEs (discussions, réunions, marches de sensibilisation, évènements mémoriels ou artistiques, ateliers de fabrication du mobilier, ...)

Nous retiendrons la particularité de cet aménagement en différentes phases avec du mobilier temporaire. De premier abord cette solution nous apparaissait comme une réponse timide. Mais suite à la rencontre de Pascale Lapalud, du collectif Genre et Ville, nous avons compris que la volonté d'une *démarche expérimentale* est réelle et se veut généreuse. En effet, ces différentes phases permettent d'ajuster et de faire évoluer l'aménagement pour répondre aux besoins des usagerEs, tout en offrant la possibilité de développer de nouvelles pratiques sur ces lieux et dans l'espace public en général. Le mobilier et la configuration, autorisent de *pratiquer la ville autrement* (s'asseoir, manger, travailler flâner, discuter, jouer, dormir, ...).

Les blocs de granit sur socles et les grandes plateformes (faisant office de mobilier) ont été pensés pour offrir une diversité d'usage et "d'assemblage". SeulE ou à plusieurs, on peut à la fois, se faire face, ou se tourner le dos, être côté à côté, assisEs ou allongéEs, faire du théâtre, des activités ludiques ou sportives. Des aménités telles que l'accès à l'eau, aux toilettes et au wifi vont également être installées afin de permettre un plus long séjour pour touTEs. L'ouverture, la lisibilité de la place et son éclairage plus "intelligent" permettent une meilleure compréhension du site pour réduire le sentiment d'insécurité. Un travail sur la symbolique du lieu (Aux grands hommes la patrie reconnaissante) et la place des femmes dans la ville est aussi réalisé (lutte contre les stéréotypes, place mémorielle des femmes, empowerment, participation,...).

Le 1er juillet 2018 sera marqué par l'entrée de Simone Veil au Panthéon (5e femme pour 73 hommes) créant ainsi une date anniversaire à célébrer d'année en année. Car même si la place est pensée pour le genre, et actuellement bien investie par les usagerEs, elle a besoin d'activation et de conscientisation constante pour continuer de bien fonctionner.

L'intégration du genre en urbanisme est fragile car encore méconnue, non prise en compte ou vite abandonnée. Comme l'explique P. Lapalud, la difficulté se trouve dans le fait de faire comprendre que *cette question de norme de genre est une question sociétale* et qu'à ce titre elle infuse l'ensemble de la démarche. Il n'y a pas un travail spécifique à faire auprès des femmes, il y a juste à intégrer la diversité dans le travail de conception. L'appropriation d'un espace public n'est pas qu'une question technique, c'est surtout une *question qui touche au*

sensible et à l'ambiance. Intégrer les normes de genre ne se voit pas à l'œil nu mais se remarque dans le temps par de plus long "séjour" des femmes dans l'espace. Comme pour les identités, l'urbanisme de demain doit créer les conditions de la flexibilité et de la pluralité.



Figure 32 : Une nappe de blocs de granit espacés les un des autres met l'espace vide en tension.

G. Sources et références

Bereni, L., Chaumin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (2e éd.). Bruxelles : De Boeck, p. 10.

Code de l'urbanisme (2014). *Article L300-2*, in
<https://coordinationseveso.files.wordpress.com/2015/01/concertation-consultation-article-l300-2-code-de-lurbanisme-article-l-122-1-code-de-lenvironnement.pdf>

Collectif etc (2017). Les MonumentalEs – Place de la Madeleine, in
<http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-de-la-madeleine/>

Collectif etc (2017). Les MonumentalEs – Place du Panthéon, in
<http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

Faure, E., Hernandez-Gonzales, E., & Luxembourg, C. (2017). *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*. Montreuil : Le Temps des Cerises, pp. 9-16.

Genre et Ville. *Pourquoi Genre et Ville ?* in <http://www.genre-et-ville.org/page-d-exemple/>

Genre et Ville a. (2018). *Rapport d'Activités 2017 de Genre et Ville*, article du 19 janvier 2018, in <http://www.genre-et-ville.org/rapport-dactivite-2017-de-genre-et-ville/>

Genre et Ville b. (2018). *L'égalité s'expose à Brive la Gaillarde*, in Brive, Femmes et hommes dans l'espace public, article du 21 février 2018, in <http://www.genre-et-ville.org/legalite-sexpose-a-brive-la-gaillarde/>

Le Monde (2013). *Qui repose au Panthéon ?*, article du 10 octobre 2013, in
https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/10/10/qui-repose-au-pantheon_3492790_3224.html

Le Monde (2014). *Le projet d'Anne Hidalgo pour les abords du Panthéon*, article du 10 Mars 2014, in https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/03/10/le-projet-d-anne-hidalgo-pour-les-abords-du-pantheon_4380451_3246.html

Mairie de Paris a. (2016). *Réinventons nos places. Bilan de la concertation préalable. Réaménagement de 7 places parisiennes. annexe 1 à l'arrêté n°18 645 bilan global*, avril 2016, in <https://api-site-cdn.paris.fr/images/83128>

Mairie de Paris b. (2016). *Réinventons nos places. Bilan de la concertation préalable. Réaménagement de 7 places parisiennes. annexe 2 à l'arrêté n°18 645 synthèses détaillées par place*, avril 2016, in <https://api-site-cdn.paris.fr/images/83129>

Mairie de Paris c. (2016). *Guide référentiel 'Genre et espace public'*, Paris, octobre 2016, in <https://api-site.paris.fr/images/85756>

O'brien, J. (2009). *Encyclopedia of Gender and Society*. Los Angeles, in Sage.

Raibaud, Y. (2015). *La ville faite par et pour des hommes*. Collection égale à égal, in Belin.

Wikipedia – Paris. Consulté le 24 juin 2018. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Paris>

Wikipedia – Concertation publique. Consulté le 24 juin 2018
https://fr.wikipedia.org/wiki/Concertation_publique

H. Tables des figures

Figure 1 : BRIVE. Femmes et hommes dans l'espace public.	2
http://www.genre-et-ville.org/legalite-sexpose-a-brive-la-gaillarde/	
Figure 2 : France 2017. Document du Secrétariat d'Etat de l'Egalité entre les femmes et les hommes.	3
Figure 3 : Graphiques répartition population femmes – hommes en % . Production personnelle.	
Figure 4 et 5 : SITUATION Paris et Place du Panthéon. Cartes reprises de google map retravaillées.	
Figure 6: Logos du projet. Réinventons nos places.	
https://api-site-cdn.paris.fr/images/83128	
Figure 7: Réinventons nos places. Situation des 7 places et mises en évidence de Panthéon et Madeleine. Réinventons nos places. – réunion publique et ateliers participatifs 25 septembre 2015 - Place du Panthéon. Images retravaillées.	5
file:///Users/justine/Downloads/PAN_RP_Presentation_230915_VF2_1.pdf	
Figure 8: Schématisation des données de la place du Panthéon par le projet "Réinventons nos places".	5
https://www.paris.fr/actualites/place-du-pantheon-3867	
Figure 9: Cartes flux piétons – transports en commun - ensoleillement.	5
file:///Users/justine/Downloads/PAN_RP_Presentation_230915_VF2_1.pdf p.17	
Figure 10: Translation de Voltaire au Panthéon, le 11 juillet 1791. Simon Charles Miger d'après Louis Lagrenée, 20 DHAAP - DAC - Mairie de Paris, estampe, 1817.	6
https://api-site-cdn.paris.fr/images/71917	
Figure 11: La place du Panthéon, une place faite d'emplacements de parking. Collectif etc. Les MonumentalEs - La Place du Panthéon.	6
http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 12: Nouveaux usages sur la Place du Panthéon après intervention des MonumentalEs. Collectif etc. Les MonumentalEs - La Place du Panthéon.	7
http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 13: Logo Les MonumentalEs. Collectif etc. Les MonumentalEs - La Place du Panthéon.	7
http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 14: Logo Genre et Ville. Genre et Ville.	8
https://www.centre-hubertine-aulclert.fr/organisme/genre-et-ville	
Figure 15: Ligne du temps (production personnelle).	9
Figure 16: Manifestation du Panthéon. Blog panthéonisez le Panthéon.	9
https://collectiffemmespantheon.wordpress.com/	
Figure 17: Anne Hidalgo, maire de Paris.	10

Figure 18: Collectif Dédale.	10
Figure 19: Réunion publique avec les riverains. Source Journal Le Monde.	11
Figure 20: Guide référentiel 'Genre et espace public'. Mairie de Paris Octobre 2016..11 https://api-site.paris.fr/images/85756	
Figure 21: Mobilier urbain temporaire sur la place du Panthéon mis en place par les MonumentalEs. Les MonumentalEs.12 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 22 et 23: Phase 1 Juillet 2017 et Phase 2 Juin 2018. Les MonumentalEs.12 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 24: Objectifs généraux des 7 places et objectifs particuliers pour la place du Panthéon venant du « Bilan de la concertation préalable, synthèses détaillées par places » (2016, p.52). La Mairie de Paris b. (2016).13 https://api-site-cdn.paris.fr/images/83128	
Figure 25: Machine inventée pour permettre aux usagerEs de déplacer les blocs de granit à leur guise manuellement et collectivement. Les MonumentalEs.14 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 26: Carte sensible - Avril 2017 créée par le collectif Les MonumentalEs. Les MonumentalEs.14 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 27: Carte d'appropriation du nouvel aménagement - octobre 2017. Les MonumentalEs.14 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 28: Projet Mémoriel, 1er juillet 2017, #uneplaceàsoi, activation des noms de femmes par le public. Les MonumentalEs.15 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	
Figure 29: Cartographie des acteurs (production personnelle).15	
Figure 30: Les formes de participation.17	
Figure 31: : Domaines d'application du guide référentiel. Source : Guide référentiel 'Genre et espace public', Mairie de Paris Octobre 2016 p7.18 https://api-site.paris.fr/images/85756	
Figure 32: Une nappe de blocs de granit espacés les un des autres met l'espace vide en tension. Les MonumentalEs.20 http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/	